

LA STATUE DU GÉNÉRAL AGRICOLA

Cnaeus Iulius Agricola est né à Fréjus (Forum Iulii) en Gaule narbonnaise, le 13 juin 40 et est mort le 23 août 93. Il est né sous le consulat de Caligula, aux ides de juin, de Lucius Julius Graecinus de l'ordre des sénateurs, qui refusa l'ordre de Caligula, d'accuser Marcus Silanus, premier beau-père de Caligula et fut assassiné. Graecinus est connu comme orateur et philosophe, il a aussi composé un traité sur la viticulture, d'où il tira certainement son surnom d'Agricola. Sa mère Julia Procillia, est-elle aussi assassinée, dans son domaine d'Intemelium (Vintimille), par les soldats de la flotte d'Othon.

Il fit ses études à Massilia, avec un penchant prononcé pour la philosophie.

Il fit l'apprentissage de la guerre vers 59-61, en Bretagne, sous le règne de Néron et fut nommé questeur* en Asie, puis tribun* de la plèbe et ensuite préteur* sans juridiction. Il prit parti par la suite pour Vespasien qui aspirait à l'empire. Sa conduite intègre et habile lui mérita le commandement de la XXème légion. La Legio XX Valeria Victrix (XXème légion valeureuse et victorieuse). Elle fut l'une des légions employées par l'empereur Claude pour l'invasion de la Bretagne en 43. Elle y restera les siècles suivants. Son emblème était le sanglier. Au cours du 1^{er} siècle le capricorne était également utilisé. Il fut admis ensuite entre les patriciens* par Vespasien, qui lui confia le gouvernement de l'Aquitaine. Nommé Consul*, il promit sa fille, Julia, à l'historien romain Tacite (58 – 120), qui deviendra par la suite son biographe. Il fut préposé ensuite au gouvernement de la Bretagne (77 à 84), Angleterre actuelle, avec la dignité de pontife*. Il reconnaît le caractère insulaire de l'île en effectuant le premier le tour complet avec sa flotte. Son action en Bretagne est relatée en détail dans la biographie élogieuse que son gendre lui a consacré en 98, intitulée en latin, De vita moribus Iulii Agricolae

Différentes hypothèses sont avancées pour expliquer son retrait de Bretagne. Mais c'est certainement le potentiel rival que voyait en lui Domitien qui en est la cause. Un général qui obtient beaucoup de succès n'est pas vu d'un très bon œil. Il rentre même à Rome la nuit. Il fut tout de même décoré du consulat et du triomphe.

En ce qui concerne sa mort, Tacite émet des doutes sur le fait qu'il est été empoisonné.

En ce qui concerne son nom, à l'époque les noms romains se particularise par l'usage de trois noms (tria nomina), en usage chez les patriciens, dont faisait partie le général Agricola. Le praenomen : Cnaeus, le nomen : Iulius, qui est le gentilice (nom de famille) de la gens. On pourrait parler de patronyme, le cognomen : agricola, c'est le surnom, qui est tout d'abord personnel, mais au cours de l'histoire romaine, il finit par distinguer une branche de la gens. Sa Statue à Fréjus sur la place qui porte son nom a été réalisé par un ferronnier d'art de Fréjus, Jean-Marie Luccerini en 1986. Sur sa ceinture on trouve le sanglier, le capricorne et l'aigle (aquila), c'est le plus important et le plus respecté des symboles de la légion. Il favorise le présage, la connaissance de la puissance divine et est le messager de Jupiter (Maître des dieux). On trouve également une statue d'Agricola en Angleterre aux thermes de Bath (1884).

« Tout ce que nous avons aimé ; tout ce que nous avons admiré d'Agricola, reste et restera dans la mémoire des hommes, dans l'éternité des temps par l'éclat de ses actions »

TACITE – "De vita et moribus Iulii Agricolae" - 98 ap.J.-C.

*

QUESTEUR : Les questeurs sont des magistrats comptables des finances, responsables du règlement des dépenses et de l'encaissement des recettes publiques. Ils sont les gardiens du trésor public.

TRIBUN DE LA PLÈBE : Les tribuns de la plèbe sont dans la Rome antique des magistrats élus, pour une durée d'un an par une partie du peuple romain, c'est à dire les citoyens romains, distincts des esclaves, par opposition aux patriciens.

PRÉTEUR : Le préteur est un magistrat chargé de faire rendre la justice, compétent pour les procès entre privés. Gouverneur de la province (prétoire).

PATRICIEN : Selon la tradition, les patriciens descendent des 100 familles, les gentes, présentes à la fondation de Rome en 753 av.JC.

CONSUL : Magistrat romain qui exerce l'imperium, pouvoir suprême civile et militaire et commande les armées romaines.

PONTIFE : À Rome les pontifes sont chargés de l'entretien du pont sacré (le premier et le plus anciens pont de Rome) et de surveiller la bonne observance des pratiques religieuses.

